

PHOTO PASSION MOULINS-LÈS-METZ



PROTOCOLE SANITAIRE D'OCCUPATION DES LOCAUX DANS LE CADRE DU COVID-19

Réunion collective en salle



Version 1 du 23 août 2020



Ce protocole sera mis à jour en fonction
de l'évolution des règles sanitaires.

1 – Mesures d'ordre général à l'intérieur des locaux :

- Port du masque couvrant bouche et nez selon les recommandations officielles
- Éviter de se serrer la main et les embrassades.
- Limiter les déplacements.
- Se passer régulièrement les mains au gel hydroalcoolique.
- Éternuer dans son coude.

2 – Préparation des locaux :

- 4 membres de l'association sont présents un demi-heure avant l'heure de début de la réunion pour préparer les locaux à l'accueil des membres.
- Mise en place d'un flacon de gel hydroalcoolique à disposition des membres à l'entrée du Château Fabert.
- Mise en place de la liste d'émargement.
- Positionnement des portes intérieures en position ouverte afin d'éviter de toucher les poignées de portes.
- Mise en place de l'affichage des règles sanitaire à respecter (voir page 3)
- Mise en place des chaises en laissant un espace d'une chaise entre deux chaises – ordinateur – écran - matériel de projection.
- Aérer la salle de réunion 15 minutes avant le début de la réunion.

3 – Ouverture des locaux aux membres :

- La porte d'accès au château sera ouverte aux membres 10 minutes avant l'heure de début de la réunion.
- Un des 4 membres "préparateurs" se positionnera à l'entrée du Château afin de distribuer le gel hydroalcoolique, veiller au respect des consignes d'accès et refermer la porte.
- L'accès à la salle de réunion se fait de manière organisée et distancée, membre par membre.
- Les membres arrivent masqués, se rendent directement en salle de réunion et prennent place sur une chaise.
- La porte d'accès au château sera fermée à clé 5 minutes après l'heure de début de la réunion.

4 – Déroulement de la réunion :

- Les membres gardent le masque pendant la réunion.
- Les membres doivent limiter les déplacements aux seuls accès aux toilettes et intervention spécifique.
- La salle de réunion sera aérée pendant 15 minutes après 1 heure de réunion.

5 – Fin de la réunion et fermeture des locaux :

- Les membres quittent la réunion de manière organisée et distancée. Rang par rang dans l'ordre en commençant par le rang le plus près de la sortie.
- 4 membres restent sur place pour ranger la salle et fermer les locaux.
- La salle est aérée pendant 15 minutes après la fin de la réunion.
- Tout le matériel utilisé doit être nettoyé avec du produit désinfectant (mobilier utilisé, ordinateur, écran, matériel de projection).
- Les toilettes utilisées seront nettoyées avec du produit désinfectant.
- Le dernier membre sortant fermera les portes laissées ouvertes et nettoiera les poignées de portes avec du produit désinfectant spécifique.
- Les poignées de la porte d'entrée du Château seront nettoyées avec du produit désinfectant.

6 – Participation à la réunion :

- Les membres qui présentent des symptômes ou qui ont côtoyé des malades s'abstiennent de participer aux réunions et s'appliquent une quarantaine
- Tout membre qui contracterait le COVID-19 postérieurement à la réunion s'engage à aviser l'association via le référent COVID. L'association s'engage ensuite à aviser les participants aux réunions dans le respect de l'anonymat afin de les encourager à se faire tester auprès des services médicaux.
- Les membres devront s'inscrire préalablement à la réunion et signer une liste d'émargement à leur arrivée avec leur stylo personnel.

7 – Référent COVID :

- Le référent COVID de l'association est le garant de l'application et du respect de ce protocole.
- Le référent COVID de l'association est Mme Isabelle GRUN
Tél. : **06 78 15 48 85** – Courriel : **isabellegrun@outlook.fr**

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)